

Ville de Tubize

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (Référence permis : PU-2022/141).

Les demandeurs sont M. et Mme Ghislain & Annie WALRAVENS -WILMET demeurant Rue du Parc 17 à 1480 Tubize.

Le terrain concerné est situé Rue du Parc, 17 à 1480 Tubize et cadastré division 3, section B n°229G21.

Le projet consiste à construire une extension latéralement à l'habitation existante (niveau rez-de-chaussée) avec aménagement des abords et régulariser l'extension de l'abri de jardin et la couverture de terrasse, et présente les caractéristiques suivantes : « projet s'écartant du guide communal d'urbanisme (ancien règlement communal d'urbanisme - article 15.§1) en matière d'implantation du volume d'extension latéral (dégagement latéral inférieur à 3m et volume partiellement inscrit hors zone de bâtisse) »

Mesures de publicité réalisées en vertu de l'article D.IV.40,2° du CoDT.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous pris préalablement avec l'agent traitant** durant les jours ouvrables, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Tubize, Département Cadre de vie (Cellule Urbanisme), Grand'Place 1, 1480 Tubize :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'agent traitant : Mme De Col N., téléphone : 02/391.39.54, mail : info@tubize.be, dont le bureau se trouve Grand'Place 1 à 1480 Tubize.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 décembre 2022 au 23 décembre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Tubize, Grand'Place 1 à 1480 Tubize ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : info@tubize.be